

LA CRISE PRÉ-ÉLECTORALE : NOUVEAUX ENJEUX
DÉMOCRATIQUE ET SÉCURITAIRE EN CÔTE D'IVOIRE

THE PRE-ELECTORAL CRISIS : NEW DEMOCRATIC AND
SECURITY CHALLENGES IN THE IVORY COAST.

Wilfried Doumbia*

DOI: 10.24193/subbeuropaea.2020.1.04

Published Online: 2020-06-30

Published Print: 2020-06-30

Abstract:

The last major Ivorian crisis dates back very recently to 2011 after a hotly contested presidential election during which victory is claimed by the two main opponents. In fact, this crisis is the result of a long decade of political tensions inherent in a definition of national identity that was poorly appreciated and personalized in a discriminatory manner in the 1994s. Today, the socio-political environment still carries the stigmatization of social fractures which are struggling to be eradicated that we are already on the way to another and new crisis on the threshold of the presidential elections of 2020. At least, the alarms are ringing everywhere the political opposition and causing a general psychosis within populations. The pre-electoral crisis announced by the favorite candidate, the former figurehead of the 2002 rebellion, Guillaume Kigbafori Soro, who finally led the current president to power, tells us about political practices that go against democracy, the rule of law and good governance. We cannot currently predict the outcome or outcome of this pre-election crisis, which would in fact be triggered by the outbreak of an internal conflict in the ruling party linked to the succession of the current president, except to raise the issue. the imminence that risks a new

* Wilfried Doumbia is a PhD student in Political Science of Paris Est Créteil University (France).

Contact : willydoumbia@gmail.com

major post-electoral crisis as new as Côte d'Ivoire has known it, with both different and new actors and increasingly bruised populations.

Keywords : Pre-electoral crisis, Côte d'Ivoire, Democracy, Rule of law.

Introduction

La dernière grande crise ivoirienne remonte très récemment en 2011 à l'issue d'une élection présidentielle très contestée où, la victoire est revendiquée de part et d'autre des deux principaux challengers. En fait, cette crise était le dénouement d'une longue décennie de crispation politique inhérente à une définition de l'identité nationale mal appréciée et personnalisée de nature discriminatoire dans les années 1994. Aujourd'hui, l'environnement socio-politique porte encore les stigmates des fractures sociales qui peinent à être éradiquées qu'on est déjà en marche vers une autre et nouvelle crise à l'orée des élections présidentielles de 2020. La crise pré-électorale est un nouveau concept ivoirien qui s'ajoute aux précédentes notions de crises vécues comme le *coup d'Etat de 1999*, la *rébellion 2002*, et la dernière en date au lourd tribut, la crise post-électorale de 2011. Pour le moins qu'on puisse dire, c'est une nouvelle vie socio-politique ivoirienne. Chaque crise en son contexte a marqué la vie politique de la Côte d'Ivoire et engendré son lot de détresse. La définition de ce concept est sa propre manifestation.

Pour le moins, c'est une alerte au détricotage d'une démocratie ivoirienne qui traîne encore après 60 ans à se greffer à cette société ivoirienne. Il semble que la Côte d'Ivoire souhaiterait passer par toutes les crises politiques possibles avant d'asseoir solidement et durablement sa démocratie. C'est peut-être, me dira-t-on, les étapes à franchir pour instaurer une démocratie assez crédible et forte à l'image des pays occidentaux. Quitte à inventer des situations conflictuelles pour construire sa vie républicaine et solidifier ses fondamentaux démocratiques. Alors, la crise préélectorale débouchera-t-elle inéluctablement vers une autre crise post-électorale ?

Dans une analyse de déconstruction des pratiques gouvernementales, nous allons coupler notre méthodologie à une analyse de discours pour tenter de montrer l'origine politico-juridique de cette nouvelle crise politique que connaît la Côte d'Ivoire et le mécanisme de dissémination de l'opposition politique dans un Etat qui se revendique

exclusivement démocratique. Notre analyse s'articulera autour de deux grands axes : donner une délimitation conceptuelle de la crise préélectorale (I), puis, relever les entailles à la bonne gouvernance démocratique qui menaceraient la paix fragile du pays (II). L'actualité récente de cette crise induit à une faible ressource primaire.

I- L'apologie du concept de crise préélectorale et ses caractéristiques principales

1-Les avant-gardistes de la crise préélectorale

« *Quand on regarde la CEI, les mêmes causes produisant les mêmes effets, on court à la catastrophe. On avait une crise post-électorale, on va avoir une crise pré-électorale. Il va rester qui en Côte d'Ivoire maintenant ?* », prévenant devant la presse Maurice Kakou Guikahué, secrétaire général du PDCI-RDA¹.

Même son de cloche au parti Liberté et Démocratie pour la République (LIDER) de Mamadou Koulibaly s'insurgeant déjà en novembre 2019 de cette crise préélectorale qui menace la vie politique en CI, « *si nous continuons à vouloir berner l'opinion, à vouloir tromper les gens, à vouloir tricher, ce n'est pas une crise postélectorale que nous allons avoir en Côte d'Ivoire en 2020, mais plutôt une crise préélectorale.* »². Sur des risques de fraude, il alerte le pouvoir à s'atteler à réviser les listes électorales afin d'une inclusivité citoyenne massive et totale de toute personne en âge de voter. Outre Koulibaly Mamadou et Guikahué, le point d'orgue de l'alerte sur la crise préélectorale est la déclaration de Guillaume Kigbafori Soro (GKS) contraint en exil à cause d'un mandat d'arrêt international émis par

¹ Thaïs Brouck, Côte d'Ivoire : inquiétudes pré-électorales à dix mois de la présidentielle, 2020 [<https://www.france24.com/fr/20200116-c%C3%B4te-d-ivoire-inqui%C3%A9tudes-pr%C3%A9-%C3%A9lectorales-%C3%A0-dix-mois-de-la-pr%C3%A9sidentielle>], Consulté le 27 mai 2020.

² Il s'inquiète surtout de la moitié de la population en âge de voter, les nouveaux jeunes, non-inscrite sur les listes électorales, aux fins d'une exclusivité citoyenne de nouvelles personnes majeures issues de nouvelles données statistiques démographiques dans le pays. <http://www.linodrome.com/vie-politique/52565-presidentielle-2020-mamadou-koulibaly-met-en-garde-contre-une-crise-pre-electorale-et-demande-la-revision-de-la-liste-electorale> Il faut souligner qu'il ait été entendu ou pas, une révision de la liste électorale est en cours depuis le mois de juin 2020 pour effectivement permettre à ces nouveaux jeunes et aussi à ceux qui ne figurent pas sur les listes électorales de saisir cette occasion de participer en tant que citoyen au scrutin présidentiel d'octobre 2020.

le gouvernement de la Côte d'Ivoire contre lui, suite à sa tentative manquée de retourner dans son pays le 23 décembre 2019 après un long séjour passé à l'étranger. C'est donc en France, lors d'une rencontre avec des journalistes et certaines diasporas ivoiriennes, il déclare fermement la crise préélectorale bien présente en Côte d'Ivoire (CI) en ces termes : « *Ne laissons les nuages du despotisme assombrir notre ciel par une crise pré-électorale imposée.* »³ Et d'ajouter, « *Les dernières poussées laissent entrevoir des vents mauvais qui, si l'on n'y prend garde, risquent de compromettre durablement la réconciliation des Ivoiriens et conduire à une nouvelle déchirure nationale.* ». A la fois, il dénonce le régime non-démocratique du pouvoir en place et alerte l'opinion publique et internationale d'une menace qui guette le pays. Dans toute l'opposition politique en CI, les discours politiques sont marqués au rouge par l'énonciation et la dénonciation d'une crise préélectorale jamais vue dans le pays.

Nous avons ici, les trois principaux partis d'opposition actifs au même diapason d'alerte d'une menace préélectorale qui n'augure guère la sécurité et la sérénité pendant et après les élections présidentielles d'octobre 2020. Cette menace se ressent fortement au sein des populations ivoiriennes. Il n'y a qu'à observer l'effervescence dans le cyber-activisme, des caisses de résonance des différents partis politiques, qui œuvrent pour la campagne à proprement dit de leur parti d'appartenance.

Depuis sa démission, dira-t-on « forcée », de son poste de président de l'assemblée nationale en février 2019, les discours politiques se cristallisent autour de ce concept et des enjeux qu'il comporte. Guillaume Soro mène une longue campagne de délégitimation et de décrédibilisation du régime en place, à l'initiative de son tout nouveau parti Générations et Peuples Solidaires (GPS) et de ses soutiens extérieurs. La fonction par définition de l'opposition politique. Quoique, l'ensemble des faits indexés par ceux-ci ne relèverait d'aucune invention. Du moins à quelques détails près. Lorsqu'ils traitent ce dernier de despote, on pourrait les estimer un peu radicaux. Toutefois, toutes ces formes d'expressions politiques opposantes au régime en place, évidemment dans les limites du respect

³ Guillaume Kigbafori Soro, [<https://www.Ivoirevision.Com/Guillaume-Soro-Ne-Laissons-Pas-Les-Nuages-Du-Despotisme-Assombrir-Notre-Ciel-Par-Une-Crise-Pre-Electorale/>], Consulté Le 27 Mai 2020.

mutuel, s'inscrivent dans la fonction même de la démocratie qui permet un cadre de libre expression.

2- Caractéristiques, acteurs et manifestations de cette crise préélectorale

La crise préélectorale désigne une forte crispation de de la vie socio-politique qui provoque des conflits d'ordre idéologique, politico-judiciaire et même militaire. Elle n'est assimilable à une quelconque querelle de campagne électorale. Cela dit, la crise préélectorale débute avant l'ouverture officielle de la campagne électorale et met à l'épreuve la responsabilité exécutive du régime en place eu égard aux normes démocratiques et constitutionnelles jusqu'à l'expression du suffrage. Elle est en plus tendancieuse à une psychose générale et menace la quiétude des acteurs politiques (surtout des opposants), ainsi que des populations avant les échéances électorales. De surcroit, elle compromet fortement la transparence et la sécurité des élections présidentielles prochaines et pourrait hypothéquer la tenue effective des élections attendues. D'où, la crispation et la tension qui pèsent dans l'atmosphère politique ivoirien et dans la vie des Ivoiriens en général. La crise post-électorale de 2011 hante encore les esprits des Ivoiriens.

Cependant, la crise préélectorale prend forme au dénouement des alliances Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) en concomitance aux dissidences des différents partis politiques. Après que la coalition RHDP ait reconduit pour la 2^e fois Ouattara au pouvoir en 2015 puis que, le président Ouattara ait fait voter par référendum la nouvelle constitution de 2016, les langues se déliaient et accusaient le camp Ouattara de non-respect du cadre formel de la coalition RHDP, sinon de son engagement avec Henri Konan Bédié (HKB) (président du parti PDCI) et ses partisans. Concrètement, le RHDP prévoirait une alternance de gestion du pouvoir en son sein : tous les autres partis politiques constituants soutenaient (au 2^e tour des élections de 2010, puis les élections de 2015) le candidat RDR – Ouattara – par la suite, la gestion du pouvoir repasserait à l'ancien président HKB.⁴ Toutefois, avec une

⁴ Quiconque sait le soutien indéfectible du président HKB à Ouattara, malgré les critiques et avertissements à ce dernier de certains membres de son parti, en l'occurrence du jeune

certaine légèreté et un peu de condescendance, tout le camp Ouattara a désavoué cet accord tacite établi entre les grands représentants de la coalition. En toute logique humaine, la vision d'une coalition se voudrait de fonctionner ainsi ; une preuve de reconnaissance les uns envers les autres vis-à-vis des accords les liant. Mais, en tout calcul politique, le réalisme et le pragmatisme prime.

Cette rupture frontale et brutale marque indéniablement le déclenchement de la crise préélectorale. Puisque, c'est à partir du divorce d'entre ces deux leaders politiques – Ouattara et Bédié – que les jeux offensifs et défensifs se déclaraient dans l'arène politique ivoirienne. De fait, elle se manifeste sous deux axes d'expression.

Premièrement, elle engage les moyens politiques de dissémination de l'opposition, de décrédibilisation entre camps opposés : on ne parle désormais plus de partis opposés, car il se constitue une sorte de ligue pro-RHDP essentiellement du RDR et des dissidents des autres partis politiques et, une ligue anti-RHDP composée des partis du PDCI, GPS, FPI (aile Gbagbo Ou Rien, elle-même en opposition à l'aile Affi Nguessan du même parti), LIDER, d'idéologies différentes mais, d'objectif commun qui est d'empêcher la reconduction du pouvoir du RHDP-RDR à la magistrature suprême.

En effet, le premier affrontement s'est livré pendant les élections législatives et municipales respectivement de 2016 et de 2018. Le passage en force du RHDP, notamment dans d'importantes collectivités territoriales, ne sait pas mené sans heurts.

L'une des rares fois dans le pays, de graves incidents⁵ ont été enregistrés lors des scrutins législatifs et municipaux.

Kouadio Konan Bertin, contre cette attitude passive et attentiste assez naïvement du pouvoir.

⁵ « À Abobo, Commune Populaire D'Abidjan, Le Superviseur Général Du Candidat Indépendant Tehfour Koné, Proche De Guillaume Soro, Président De L'assemblée Nationale, Avait Été Enlevé Par Des Inconnus La Nuit Du Scrutin, Et Retrouvé Mort Dans Une Mare De Sang Quelques Heures Plus Tard. » André Silver Konan, Côte D'ivoire : Violences Et Contestations Après La Proclamation Des Résultats Provisoires, 2018

[<https://www.jeuneafrique.com/646584/politique/cote-divoire-violences-et-contestations-apres-la-proclamation-de-resultats-provisoires/>] Consulté Le 29/05/20.

La transparence de ces élections et de la Commission électorale Indépendante (CEI) étaient une nouvelle fois remise en cause. De là s'enchaîne la virulence des discours, des propos des uns contre les autres.

Deuxièmement, on assiste à des procédures judiciaires qui ciblent particulièrement et surprenamment des personnalités politiques de l'opposition. L'affaire du nouveau maire du plateau – la capitale des affaires au centre de la ville d'Abidjan – a suscité un tollé en Côte d'Ivoire.

Malgré son immunité parlementaire, l'arrestation et la condamnation pour un an de prison ferme du député Alain Lobognon – un proche de GKS – sur laquelle nous y reviendrons en détail plus bas, pour un tweet sur le réseau social Twitter a donné un grand coup de frein à la liberté de s'exprimer sur le régime et contre lui.

Étaient-ce des procès politiques qui cachaient respectivement le chagrin de la défaite du RHDP à l'avantage du PDCI et, la stratégie de dissémination d'opposants ? Kiné Fatim Diop, chargée de campagne pour l'Afrique de l'Ouest à Amnesty International⁶ nous propose une réponse en ce sens que « *Les arrestations [sont] arbitraires et le harcèlement judiciaire des militants et opposants ne visent qu'à museler les voix dissidentes dans un pays qui sort à peine d'élections locales émaillées de violences* ».

Dans tous les cas, le ton est donné dans les débats politiques avec des menaces et propos très virulents des uns contre les autres. Car, les acteurs sont ici différents⁷, mais pas inconnus.

D'ailleurs, en réalité, la crise préélectorale est une crise de succession interne du RHDP, voire une crise d'identité du RHDP Unifié⁸ qui ébranle tout le pays. C'est une crise d'éclatement des partis autrefois alliés et aussi une crise de dissidence alimentaire.

⁶ Haby Niakaté, Un député ivoirien condamné à un an de prison ferme pour un tweet, 2019 [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/30/un-depute-ivoirien-condamne-a-un-an-de-prison-ferme-pour-un-tweet_5416697_3212.html] Consulté le 29 mai 2020.

⁷ Différents à l'opposition classique, c'est-à-dire FPI contre RDR, ou RDR contre PDCI, ou alors PDCI contre FPI. Ce sont les alliés d'hier qui s'opposent farouchement. C'est en cela que les alliances politiques, les alliances contre nature, sont moins recommandables dans les démocraties africaines francophones. Elles aboutissent en général à des conflits d'intérêts qui éclaboussent sur les populations et l'ensemble du territoire.

⁸ Entre ce qui était convenu de faire du parti RHDP entre 2005 et 2015 sur la scène politique ivoirienne et ce qu'est aujourd'hui devenu le RHDP, il se trouve un grand fossé qui prête à confusion.

II- Le recul démocratique et la rélégitimation du parti unique

1- Le recul démocratique au prisme des pratiques gouvernementales accablantes

Le fait est là. La crise préélectorale est bien d'actualité en Côte d'Ivoire. Cette crise qui est manifeste de cette « dérive autoritaire » alertée dans un rapport de l'UE en 2018⁹ et qui par conséquent approuverait l'entorse faite à la démocratie et de l'Etat de droit dans le pays. D'après ce rapport européen, « La Côte d'Ivoire affiche l'image rassurante d'une stabilité retrouvée, portée par des taux de croissance élevés » – 8 % par an en moyenne depuis 2011 – mais, porte en elle les signes même d'une « dérive » de la « gouvernance Ouattara » dans « la plupart des domaines qu'ils soient politiques, financières et sociales ». Effectivement, ce rapport relève d'énormes manquements graves du « gouvernement Ouattara » à son ambitieuse réforme de la stabilité démocratique et à la restructuration inclusive de la société. Ainsi, la liberté d'expression terrorisée par les répressions et arrestations arbitraires dont a été l'objet le député Alain Lobognon condamné à 1 an de prison ferme et 450 euros d'amende (300 000 FCFA) pour un tweet (message posté sur le réseau social Tweeter)¹⁰ qualifié de « *flagrant délit de divulgation de fausses nouvelles* » par la justice ivoirienne qui aurait pu être traité avec la façon la plus simpliste, vu qu'il ne nuisait ou ne menaçait grandement en rien la sécurité et la stabilité de l'Etat. Pour ainsi dire, les dissensions et les fractures sociales se sont davantage accentuées sous le 2^e mandat de Ouattara. De toutes les manières, la justice ivoirienne ou du moins, le procureur d'Abidjan ne

⁹ « Rapport des chefs de missions de l'Union européenne sur la situation en Côte d'Ivoire derrière une façade rassurant de signaux qui incitent à la vigilance. » censé être confidentiel dont l'Agence France Presse et Le Monde en ont possédé une copie. [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/02/la-cote-d-ivoire-moins-solide-et-democratique-qu-on-pourrait-le-penser-selon-l-ue_5338712_3212.html] Consulté le 30 mai 2020.

Pour trouver l'intégralité du rapport : Patrice DAMA, Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara – Union Européenne, le divorce, de Afrique sur 7, publié le 03 août 2018. [<https://www.afrique-sur7.fr/400071-cote-divoire-union-europeenne-alassane-ouattara>] Consulté le 30 mai 2020

¹⁰ L'on pouvait lire dans ce tweet cette information : « [l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire] a requis la suspension de la poursuite du député Ehouo Jacques, en application des dispositions de l'article 92 alinéa 3 de la constitution et de l'article 45 alinéa 3 de son règlement. Malgré cela, le procureur a ordonné l'arrestation de notre collègue. ». Pour ce message, il croupit en prison.

laissera pas passer un écart de critique désobligeant envers le président de la république et son gouvernement.

De toute évidence, le régime a mis en place un système hermétique de tractation politique contre les opposants et ses dissidents. Les premiers, particulièrement les leaders légitimes – Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé – du Front Populaire Ivoirien (FPI) sont maintenus hors du territoire ivoirien en détention à la Cour Pénale Internationale (CPI) depuis 2011.

Bien qu'acquittés par la CPI le 15 janvier 2019 sous assignation à résidence en Belgique. Puis, une 2^e fois le 28 mai 2020 avec la liberté de se déplacer dans tous les pays membres de la CPI préalablement avisés avec l'autorisation absolue de la CPI¹¹, sont tous les deux pour le moment dans l'impossibilité de refouler le sol ivoirien. Parce qu'ils ont été jugés et condamnés par contumace pour 20 ans de prison lorsque leur acquittement définitif se prévoyait dans les dernières décisions de la CPI (certainement, faute de preuves lourdement accablantes) et surtout que, leur retour amenuiserait davantage la chance pour le RHDP unifié de Ouattara d'être encore aux rênes du pays à l'issue des élections d'octobre 2020. Ce serait donc user de tous les moyens possibles pour les maintenir hors du jeu politique ivoirien actuel, soit disant pour faire respecter les « victimes¹² » de la crise post-électorale de 2011.

Par ailleurs, la saisine de la Cour africaine des droits de l'Homme (CADHP) d'une part par des organisations de la société civile sur la disproportion des membres constituants de la Commission électorale indépendante (CEI), et d'autre part, par l'ex président de l'assemblée nationale sur le mandat d'arrêt international lancé contre sa personne pour détournement de fonds public et d'attentat à la sûreté de l'Etat, va une fois de plus remettre en cause la transparence, l'équité et la justice des pouvoirs

¹¹ Communiqué de presse du 28 mai 2020 : La Chambre d'appel modifie les conditions de mise en liberté de MM. Gbagbo et Blé Goudé.

<https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=pr1524&ln=fr> Consulté le 30 mai 2020. Notons que, pendant la procédure d'appel de la première décision de la Cour, l'on a révélé une ingérence indirecte du gouvernement ivoirien dans ladite affaire. Ingérence démentie par le Président Ouattara par ailleurs.

¹² Il semble que « toutes les victimes » portent pour unique responsable de leur situation l'ex-président Laurent Gbagbo et son ancien ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé, pourtant en guerre contre le RDR de Ouattara. Comme pour dire, « zéro victime » côté FPI/LMP (La Majorité Présidentielle).

exécutif et judiciaire, sinon du pouvoir exécuto-judiciaire. Pour plus de transparence et de crédibilité, la CEI est l'organe garant du respect des urnes. Elle doit être représentative de toutes les parties (partis politiques et société civile). N'empêche que cette CEI était biaisée par son profile partial et non-indépendant par un déséquilibre dans sa composition des membres, excluant par conséquent une partie de sa représentativité légitime.

« Selon L'ONG APDDH [Actions pour la Protection des Droits de l'Homme], la composition de la Commission Electorale Indépendante de la Côte d'Ivoire ne respecte pas les exigences d'indépendance et d'impartialité consacrées dans la Charte africaine de la démocratie, les élections et la Gouvernance, spécialement en ses articles 17 et 22. ». Dans son arrêt du 18 novembre 2016, Requête n°001/2014 – APDH contre la République de Côte d'Ivoire, la CADHP a déclaré que « l'Etat de Côte d'Ivoire a violé son obligation de créer un organe électoral indépendant et impartial [...] » puis, a ordonné à l'Etat de Côte d'Ivoire de « modifier la loi N° 2014-335 du 18 novembre 2014 relative à la CEI pour rendre conforme aux instruments [...] »¹³.

Cet arrêt ne sera pas la dernière décision de la Cour contre l'Etat de Côte d'Ivoire. Dans l'affaire Guillaume Kigbafori Soro et autres contre la République de Côte d'Ivoire, la Cour va délibérer, le 22 avril 2020, par ordonnance et sommer l'Etat de Côte d'Ivoire de « surseoir à l'exécution du mandat d'arrêt émis contre Guillaume Soro » et « à l'exécution des mandats de dépôts décernés contre [Alain Lobognon et autres] et de les mettre en libertés provisoires»¹⁴.

¹³ Voir l'intégralité de l'arrêt de la CADHP, Requête n°001/2014 – APDH c. République de Côte d'Ivoire.

<https://fr.african-court.org/index.php/44-finalised-cases-details/267-requete-no-001-2014-apdh-c-republique-de-cote-d-ivoire-details> consulté le 30 mai 2020. Un deuxième procès est pendant devant la même Cour sur la même affaire d'indépendance et d'impartialité de l'organe électoral. La dernière modification de la CEI ne se conforme toujours pas aux instruments de la démocratie et du respect de l'égalité et des droits de l'homme, selon l'avocat du PDCI requérant à la Cour contre l'Etat de Côte d'Ivoire.

¹⁴ L'intégralité de l'arrêt de la CADHP, Requête n°012/2020 – Guillaume Kigbafori Soro et autres c. République de Côte d'Ivoire.

<https://fr.african-court.org/index.php/47-pending-cases-details/679-requete-no-012-2020-guillaume-kigbafori-soro-autres-c-republique-de-cote-d-ivoire-2> Consulté le 30 mai 2020. Il faut souligner que ses personnalités citées demeurent toujours en prison et dans un état de santé dégradant et alarmant.

Se sentant acculé par cette Cour africaine, l'Etat de Côte d'Ivoire a décidé, aussitôt au lendemain de la dernière ordonnance de cette Cour, « mardi 28 avril 2020, de retirer la déclaration de compétence prévue au protocole relatif à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples », annonce un communiqué signé par Sidi Tiémoko Touré, porte-parole du gouvernement.¹⁵ En outre, ne désirant pas accorder un zeste de liberté à son ancien président de l'Assemblée nationale et sa troupe, l'Etat ivoirien a dans l'immédiat jugé et condamné par contumace Guillaume Soro pour 20 ans de prison et 5 ans de privation de ses droits civiques¹⁶, au point de faire réagir l'Union Interparlementaire (UIP) qui va jusqu'à « supposer que la procédure pénale à son encontre [Guillaume Soro] est motivée par des considérations politiques. » et également soutenir, pour les parlementaires ivoiriens proches de Guillaume Soro détenus en prison, « qu'il ne semble y avoir aucun élément matériel prouvant leur culpabilité et que les accusations sont basées uniquement sur des déclarations faites lors de conférences de presse. »¹⁷

Au sein même du pays, l'injustice à la justice s'écrie. Le principe de la séparation des pouvoirs crie à sa violation et à son non-respect. La justice ivoirienne se sent séquestrée par les autorités de l'exécutif. Plusieurs organisations de la société civile, ainsi que deux syndicats de magistrats et le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Côte d'Ivoire sont eux aussi montés au créneau, regrettant à tour de rôle des pressions, et des « *immixtions* » de

¹⁵ Le Monde : Affaire Guillaume Soro : la Côte d'Ivoire se retire du protocole de la Cour africaine des droits de l'homme, avril 2020 [<https://www.jeuneafrique.com/937179/politique/affaire-guillaume-soro-la-cote-divoire-se-retire-du-protocole-de-la-cour-africaine-des-droits-de-lhomme/>] Consulté le 30 mai 2020.

¹⁶ Il faut rappeler que GKS s'est déclaré candidat en octobre 2019 pour les élections présidentielles de 2020, suite à son divorce d'avec le régime Ouattara dans le mois de janvier de la même année. Toutes ses tractations judiciaires contre justifieraient une volonté de l'écarter purement et simplement de la course aux présidentielles. Véritable menace du pouvoir, il bénéficie tout de même d'une légitimité populaire croissante par rapport à Ouattara et son régime, malgré qu'il ait été autrefois la figure de pourpre de la rébellion.

¹⁷ Communiqué de presse de l'UIP, L'UIP s'inquiète de la vulnérabilité des parlementaires détenus pendant la pandémie, juin 2020 [<https://www.ipu.org/fr/actualites/communiques-de-presse/2020-06/luip-sinquiete-de-la-vulnerabilite-des-parlementaires-detenus-pendant-la-pandemie>] consulté le 28 juin 2020.

plus en plus nombreuses du pouvoir exécutif dans les pouvoirs législatif et judiciaire.¹⁸

A la lumière de toutes ces condamnations et ordonnances contre l'Etat de Côte d'Ivoire par ces organismes internationaux de référence, rien ne mène à penser à la crédibilité d'un Etat ivoirien démocratique, respectueux des droits de ses citoyens. Les différents et récents enchaînements de procès par contumace, les arrestations arbitraires contre essentiellement les opposants, les potentiels et favoris candidats des élections présidentielles prochaines, accusent le scepticisme sur la transparence de la justice ivoirienne et du respect d'un principe fondamental de la démocratie et de l'Etat de droit dans le pays.

2- L'Houphouétisme exacerbé ou le retour au parti unique

Le jeu des alliances politiques, voire des « alliances contre-nature » a mis en scène cette improbable coalition entre le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement Des Démocrates (RDR), principaux grands partis en Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) le 18 mai 2005. Improbable coalition, car leurs deux présidents respectifs Henri Konan Bédié, dit HKB et Alassane Ouattara étaient les anciens opposants à la succession de Feu Félix Houphouët Boigny, premier président de la république de Côte d'Ivoire. L'histoire est que, Bédié était alors le président de l'assemblée nationale, donc constitutionnellement le dauphin présidentiel en cas de d'incapacités ou de décès du président à exercer ses fonctions. Ouattara était le premier ministre déporté de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) au début de l'année 1990 pour réajuster les plans d'aménagements structurels édictés par les institutions de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) dans un contexte économique en crise. Les velléités de l'un et de l'autre d'accéder au pouvoir se ressentis très vite. Il est encore plus acceptable pour Bédié qui dispose à son avantage la constitution ivoirienne et le fait qu'il ait grandi dans la famille PDCI du président Houphouët. Encore moins pour Ouattara qui est arrivé un peu plus tard : aucun ancrage politique dans le pays, ni dans le parti du président. Aucune disposition légale et législative ne l'autorisait à succéder directement le président Houphouët. D'ailleurs, certains lui prêteraient une

¹⁸Haby Niakaté, *Ibidem*.

tentative de coup d'Etat au sein du PDCI pour renverser Bédié et prendre sa place. Sa volonté manifeste et trop précipitée a poussé Bédié à durcir son règne après le décès de Houphouët. Il le verrouille constitutionnellement avec l'apparition du concept d'Ivoirité¹⁹ sous prétexte de sa nationalité douteuse. Ainsi, Ouattara est forcloué pour les élections de 1995²⁰. Il y a soit de la naïveté, soit de la vengeance, dans cette union RHDP entre ces deux hommes d'Etat.

A l'origine, le RHDP est fondé pour réunir les « enfants »²¹ d'un même « père » sous l'idéologie du père de la nation, l'Houphouétisme. Il s'agit de cultiver la paix, le dialogue et pratiquer la démocratie. Pour contredire Zyé Coulibaly (2015), le visage qu'affiche le RHDP actuel illustre bien en filigrane de sa création des fins électoralistes. D'abord pour signer leur retour de l'exile (Bédié et Ouattara) sur la scène politique ivoirienne et se parer contre une réélection de Laurent Gbagbo alors président de la Côte d'Ivoire (2000 – 2010). Stratégie politique et d'alliance réussies en 2010 (Gbagbo est écarté du pouvoir, Alassane Ouattara élu) et en 2015, toujours en faveur du RDR de Ouattara. C'est une coalition dont chaque parti membre n'a pleinement profité, à l'exception du RDR de Ouattara qui a cumulé deux mandats à la tête du pays avec le soutien des autres partis convaincus de l'alternance, puis de les liquider politiquement avant la fin de son 2^e mandat afin de conserver le pouvoir dans le camp du RDR, soit du RHDP Unifié. Le PDCI, le Mouvement des Forces d'Avenir (MFA), l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), partis principaux de la coalition RHDP, paient le prix fort d'une naïveté politique.

Aujourd'hui, le RHDP de Ouattara règne et règnera pour longtemps. Les propos tenus par Ouattara lors de son discours du 26 janvier 2019 au 1^{er} congrès ordinaire du RHDP martèlent la mainmise du pouvoir du RHDP sur tout le pays au nom de l'houphouétisme. Tandis que

¹⁹ Le concept d'ivoirité excluait juridiquement toute personne politique dont les origines étaient mixtes. Il fallait absolument être de père « et » de mère ivoirien prouvé pour briguer la magistrature suprême. Il avait d'autres conséquences sociales.

²⁰ Sa nationalité ivoirienne était remise en doute à cause son affiliation par son père originaire de la région sud de la Haute-Volta, actuelle Burkina Faso. Le découpage territorial de l'époque coloniale et les migrations des populations ont occasionné un mixage culturel indélébile de différents peuples.

²¹ Le RDR est en fait la branche nordiste (les ressortissants du nord revendiquant une meilleure inclusion sociale) issue du PDCI.

l'houphouétisme au sens strict prône l'alternance et la démocratie et accorde la liberté à chacun de faire valoir ses droits de citoyen.²² Pourtant, il s'exclama en ces termes : « Le RHDP est en marche ! Rien ne peut arrêter le RHDP. Le RHDP est en marche, pas seulement pour 2020, mais pour des décennies et des décennies. »²³ Un discours offensif contre le camp d'en face tentant de saper leurs tentatives d'alternance présidentielle. L'ambition politique est ici déclarée : garder le pouvoir au RHDP d'une main ferme.

Par conséquent, il faudra briser l'opposition : « la machine » est en marche. Stratégie plutôt payante jusqu'à présent.

Chaque parti d'opposition est fissuré ente ses loyaux partisans et ses dissidents²⁴, non des moindres, ralliés au pouvoir du RHDP Unifié. Ralliés ou rachetés ? La politique du ventre a de toute manière surement sa fonction dans ce jeu. Tout seul le RDR pèsera moins lourd sur l'électorat ivoirien ; Alassane Ouattara accède en 2010 au pouvoir avec 54,10 % des voix cumulés des partisans du PDCI et de sa base électorale essentiellement dans le nord du pays moins dense en population, contre 45,90 % du suffrage de Laurent Gbagbo. Le soutien des autres partis est primordial pour la survie et le maintien du RDR ou RHDP Unifié au pouvoir.

Rappelons ici qu'il a fortement sollicité le renouvellement du soutien de Bédié pour les élections de 2015. « L'appel de Daoukro » a eu

²² Quoique, il pourrait aussi faire référence à la longévité du pouvoir du feu père fondateur. Ce dernier a fait au total 33 ans au pouvoir. Mais cette hypothèse reste limitée, si on prend en compte l'avènement du multipartisme apparu en 1990. A partir de ce moment, on ne peut pas dire que son règne démocratique ait duré aussi longtemps. Puisqu'il est resté encore au pouvoir après les premières élections démocratiques en 1990 jusqu'à ce qu'il tire sa révérence en 1993. Ce serait plus un retour au parti unique qui sous-tend l'houphouétisme du RHDP de Ouattara.

²³ Extrait Du Discours Intégral Du Président Alassane Ouattara Au 1^{er} Congrès Du Rhdp Du 26 Janvier 2019.

²⁴ Quelques dissidents du PDCI ralliés au RHDP Unifié : Daniel Kablan Duncan Ahossou Jeannot, Patrick Achi, anciens cadres et compagnons de longues dates de Bédié. Opposant interne, Mabri Toikeuse, président de l'UDPCI, n'a pas caché sa désapprobation lors de la désignation par Alassane Ouattara du futur candidat RHDP à la présidentielle de 2020, Amadou Gon Coulibaly (premier ministre). Il est tiraillé entre ses propres partisans et la majorité du RHDP Unifié à éclairer sa position au sein du parti. Depuis cette désapprobation manifeste du 12 mars 2020, il n'a plus été reconduit dans le gouvernement remanié du 13 mars, soit un jour après son invalidation du choix de Ouattara. Pour rappel, il était dernièrement le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Aussi, vice-président du RHDP. En clair, il a été limogé de son poste ministériel.

écho en sa faveur. Il importe pour le RHDP Unifié d'élargir sa base électorale sur toute l'étendue du territoire, quand on sait que l'électorat ivoirien est fonction de l'ethnographie. Donc, une cooptation par le régime de Ouattara s'opère au sein des partis adversaires pour s'assurer de sa survie. Pour les autres, il s'agit de s'inviter délibérément ou non au « restaurant » pour conserver leurs privilèges financiers. Cette métaphore à la gastronomie est employée dans les discours politiques pour décrédibiliser le régime au pouvoir qui, par ailleurs, se l'approprie pour réduire considérablement la critique émise afin de se créer une sorte de revalorisation de l'opinion publique²⁵. Au « restaurant RHDP » tu dois « rendre ton tablier » ou « libérer ton tabouret »²⁶ si tu n'appartiens plus au parti.

Félix Houphouët Boigny fut un homme de dialogue qui prônait la paix, la concorde et la cohésion sociale. L'héritage d'Houphouët qu'Allassane Ouattara aurait hérité est la structure idéologique houphouétiste, déclinée par Roch Yao Gnabeli (2015) en trois principaux piliers : la symbolique d'un rassemblement de tous les héritiers du père de la nation au sein d'un même parti, « la réaffirmation de la fidélité à l'ancienne puissance coloniale » et sa généreuse politique d'ouverture sur l'extérieure. Il en demeure beaucoup moins pour ce qui est de l'humanisme du père fondateur. Félix Houphouët Boigny était un homme du dialogue, du pardon, de la réconciliation et de la cohésion sociale. Il utilisait une métaphore qui désignait son sens absolu d'appartenance à son peuple : « *Le plus gros poisson de nos fleuves, c'est le capitaine. Le capitaine hors de l'eau n'est plus rien. Moi hors du peuple, je ne représente rien.* ». On retient encore de lui son célèbre adage « *La paix n'est pas un vain mot, c'est un comportement.* » Un tel comportement moins perceptible lorsqu'on observe les pratiques et attitudes gouvernementales dans les actes du président Ouattara.

Conclusion

L'on se disait après Avril 2011, que la Côte d'Ivoire venait de vivre le dénouement d'une sévère crise socio-politique ancrée dans la vie

²⁵ Louis-Marie Kakdeu, "Emplois du vocabulaire gastronomique dans la littérature politique africaine : emprunt, traduction et métaphore" in *Revue d'Études Françaises*, N°19, 2014, pp. 39-45.

²⁶ Rendre ton tablier ou libérer ton tabouret désignent de démissionner.

ivoirienne depuis la mort de feu Houphouët Boigny. L'on se disait surtout qu'on avait fini avec les guerres en Côte d'Ivoire, que l'arrivée du président Alassane Ouattara allait reconsolider le tissu social longtemps fragilisé par les concepts et avènements d'« Ivoirité », de « coup d'Etat », de « rébellion », de « crise post-électorale » et aujourd'hui « crise pré-électorale » alors méconnus du vocabulaire des Ivoiriens. L'arrivée au pouvoir de Ouattara sonnait comme le temps de la réconciliation vraie, du rééquilibrage socio-économique par sa voix et ses déclarations qui résonnaient forts le changement de vie des Ivoiriens. Mais, les expressions langagières ivoiriennes : « *c'est vrai le pays devient joli, mais nous [le peuple] on a le ventre qui est vide* », « *le rattrapage ethnique* » qui non seulement succèdent aux anciens concepts, ont accordé du crédit ou, peut-être donné raison à ceux qui dans le temps s'opposaient catégoriquement à l'installation de Ouattara dans le fauteuil présidentiel. Aujourd'hui, certains anciens partisans du RDR/RHDP expriment du regret – par le désaveu, la désalliance, les démissions, etc. – après qu'ils l'aient soutenus à briguer la magistrature suprême en 2010 et 2015.

Quoiqu'il en soit, « la qualité de la démocratie »²⁷ en Côte d'Ivoire attire moins les observateurs internationaux à l'apprécier dans le sens du gouvernement ivoirien actuel. L'UE a déjà émis ses observations sur la dérive autoritaire du régime, l'UIP n'a pas hésité à dénoncer un procès politique contre GKS, même son de cloche pour Amnesty International qui martèle sur les arrestations arbitraires et les procédures judiciaires politisées. La CADHP qui ordonne, sur deux motifs différents et successifs, à la CI de revoir ses choix politiques et sa décision de justice appliquée sur GKS et ses proches collaborateurs arbitrairement emprisonnés. Bref, aucun organisme régional ou international, aucune organisation privée de référence, du moins de mes recherches, n'a communiqué favorablement sur la gouvernance politique du régime de Ouattara. Pourtant, le président de la république et son gouvernement se revendiquent d'authentiques démocrates, voire plus démocrates que tous ses prédécesseurs au palais présidentiel d'Abidjan.

Malgré tout, aucun mouvement de nature conflictuelle n'indique, pour l'instant, une crise d'envergure de celle de 2011. De parts et d'autres,

²⁷ Louis-Marie Kakdeu, *La qualité de la démocratie en Afrique noire francophone: Baromètre 2000-2010*, Sarrebruck, Presse académique francophone, 2018.

des propos d'apaisement s'entendent ici et là pour rassurer le peuple ivoirien, lui-même las de se retrouver dans les rues. Mais, la menace d'une autre crise reste pendante dans un climat délétère.

Bibliographie:

Livres et Revues

Ahipeau, Martial Joseph (2015), "Côte d'Ivoire : néoprésidentialisme guerrier et belligérance depuis 1990" in Mişcoiu, Sergiu; Kakaï, Sèdagban Hygin F.; Hetcheli, Kokou Folly L. (eds), *Recul démocratique et néoprésidentialisme en Afrique Centrale et Occidentale*, Iaşi: Institutul European, 145-166.

Bayart, Jean-François (1989), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*. Paris: Fayart.

Gnabeli, Roch Yao (2015), "Les structures idéologiques de l'Etat ivoirien entre ruptures et continuités (1960-2014)" in Miscoiu, Sergiu; Kakaï, Sèdagban Hygin F.; Hetcheli, Kokou Folly L. (eds), *Recul démocratique et néoprésidentialisme en Afrique Centrale et Occidentale*, Iaşi: Institutul European, 125-144.

Kakdeu, Louis-Marie (2014), "Emplois du vocabulaire gastronomique dans la littérature politique africaine : emprunt, traduction et métaphore" in *Revue d'Études Françaises*, N°19, 39-45.

Kakdeu, Louis-Marie (2018), *La qualité de la démocratie en Afrique noire francophone: Baromètre 2000-2010*, Sarrebruck; Presse Académique Francophone.

Zié, Coulibaly (2015), "L'héritage d'Houphouët-Boigny ou l'avenir du RHDP" in *Géoéconomie*, no. 1, vol. 73, 121-134.

Webographie

Brouck, Thaïs (2020), "Côte d'Ivoire : inquiétudes pré-électorales à dix mois de la présidentielle" [<https://www.france24.com/fr/20200116-c%C3%B4te-d-ivoire-inqui%C3%A9tudes-pr%C3%A9-%C3%A9lectorales-%C3%A0-dix-mois-de-la-pr%C3%A9sidentielle>], Consulté le 27 mai 2020.

CADHP, Requête n°001/2014 – APDH c. République de Côte d'Ivoire. <https://fr.african-court.org/index.php/44-finalised-cases-details/267-requete-no-001-2014-aphd-c-republique-de-cote-d-ivoire-details> consulté le 30 mai 2020.

CADHP, "Requête n°012/2020 – Guillaume Kigbafori Soro et autres c. République de Côte d'Ivoire", 2020

<https://fr.african-court.org/index.php/47-pending-cases-details/679-requete-no-012-2020-guillaume-kigbafori-soro-autres-c-republique-de-cote-d-ivoire-2>, Consulté le 30 mai 2020.

Communiqué de presse de l'UIP, 2020

[<https://www.ipu.org/fr/actualites/communiques-de-presse/2020-06/luip-sinquiete-de-la-vulnerabilite-des-parlementaires-detenus-pendant-la-pandemie>] consulté le 28 juin 2020.

Niakaté, Haby, "Un député ivoirien condamné à un an de prison ferme pour un tweet", 2019

[https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/30/un-depute-ivoirien-condamne-a-un-an-de-prison-ferme-pour-un-tweet_5416697_3212.html] Consulté le 29 mai 2020.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/08/02/la-cote-d-ivoire-moins-solide-et-democratique-qu-on-pourrait-le-penser-selon-l-ue_5338712_3212.html Consulté le 30 mai 2020.

<https://mondafrique.com/la-cote-divoire-face-a-une-presidentielle-a-hauts-risques/> Consulté le 29 mai 2020.

<https://www.icc-cpi.int/Pages/item.aspx?name=pr1524&ln=fr> Consulté le 30 mai 2020.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/14/en-cote-d-ivoire-les-division-politiques-inquietent_5423402_3212.html?fbclid=IwAR3XrO2GuOPnbkWPJ3pPMn7YAejFyQ6zIPS9hajMrYqUkWtoqjeyqvlQ5Fk

<https://www.ivoirevision.com/guillaume-soro-ne-laissons-pas-les-nuages-du-despotisme-assombrir-notre-ciel-par-une-crise-pre-electorale/> Consulté le 27 mai 2020.